

Archives départementales de l'Isère

4/2/07

F. J. Garding, Jr.

En un mil huit cent soixante cinq et le quatorze du mois de
juillet a midi paroyant nous Jean Francois Barin maire et
officier de l'Etat civil de la commune de Lognon, canton de Verrieres
du 5. mois de l'arrondissement de Meurthe, sont comparus Sieur Jean Gentil agi de trent ans
de jure. S'imein cultivateur a blance hancan de cette commune par de la Ville de

Ci après nous, et Joseph Bourdieu agé de cinquante neuf ans
généraliste ou dit le maître de la Vieille, lesquels nous ont
docteur que Gentil, C'est une Monique, agé de cinq mois six jours
commune de parage, fille de dudit père gentil et de femme de
cultivateur le même dit Vieille ce sont des biens de la maison
la maison de des père et mère dudit dit Vieille de la même agé de
dix personnellement assés de dit Vieille, nous avons aussi le présent
act, que nous avons signé avec le père de la Vieille, non Joseph Bour
qui a dit Vieille ne doit signer, après l'acte a été fait.
Gentil
L. Bourdieu